



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2020 à 19 h 00 par conférence téléphonique.

Sont présents :

Madame Denise Gendron	mairesse
Madame Nathalie Chapdelaine	conseillère siège numéro 2
Madame Sylvie Laplante	conseillère siège numéro 3
Monsieur Michel Veilleux	conseiller siège numéro 4
Monsieur Claude Lemire	conseiller siège numéro 5
Monsieur Gilles Montembeault	conseiller siège numéro 6

Assiste également à la séance, madame Sylvie Charbonneau, adjointe et secrétaire-trésorière par intérim.

Tous les membres présents forment quorum sous la présidence de la mairesse madame Denise Gendron.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de la mairesse

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-04-68

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins 72 heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu. Sur proposition de madame Nathalie Chapdelaine et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

3- LÉGAL

3.1 Résolution pour autorisation de signature pour accès électroniques à Revenu Québec et à tous les autres services du gouvernement du Québec.

RÉSOLUTION 2020-04-69

Il est proposé par monsieur Michel Veilleux et appuyé par monsieur Claude Lemire de nommer madame Sylvie Charbonneau comme représentante autorisée de la Municipalité de Sainte-Monique (50057) à signer tous les documents pour les services électroniques de Revenu Québec et de tous les autres services du Gouvernement du Québec.

ADOPTÉE

3.2 Résolution pour effectuer les modifications au fichier du Registraire du Québec

RÉSOLUTION 2020-04-70

Sur proposition de madame Sylvie Laplante et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu d'autoriser madame Sylvie Charbonneau à modifier les informations au fichier du Registraire du Québec.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION

4.1 Agent de sécurité et HLM

Le HLM de St-Célestin se voit dans l'obligation d'embaucher un agent de sécurité 24 hres / par jour pour faire respecter le confinement et la distanciation sociale.

Le conseil se questionne à savoir si cette mesure s'appliquera au HLM de Sainte-Monique.

4.2 Confinement et funérailles

Il y a eu des funérailles au cimetière de Sainte-Monique le samedi 11 avril 2020. La distanciation de 2 mètres ne semblait pas être respectée. Le conseil demande à madame Charbonneau de s'informer auprès de Rousseau et frères sur la légitimité de cet attroupement.



No de résolution
ou annotation

4.3 Mesures d'allègements

RÉSOLUTION 2020-04-71

CONSIDÉRANT les pertes d'emplois et la précarité financière que vivent plusieurs citoyens et familles suite aux mesures mises en place par le Gouvernement pour contenir la propagation de la Coovid-19;

CONSIDÉRANT que le conseil se sent concerné par les différentes problématiques engendrées par les mesures;

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu de réduire le taux d'intérêt de 12% à 5 % sur toutes les factures en souffrance. Cette mesure s'applique à partir du 7 avril 2020 et se termine le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2020-04-72

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par monsieur Michel Veilleux, il est résolu de suspendre jusqu'en 2021 la mise en application de la résolution qui modifiait de délai de la « Vente pour taxes » de 3 à 2 ans.

ADOPTÉE

5- VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILEU

5.1 Débroussaileuse

En lien avec l'achat de la débroussaileuse, nous avons reçu de nouvelles informations concernant un nouveau modèle. Madame Charbonneau va vérifier certaines informations auprès de la ville de Drummondville.

5.2 Dossier CPTAQ

Le conseil a reçu la confirmation de la CPTAQ et prendra connaissance de la décision.

6- SÉCURITÉ CIVILE

6.1 Nous avons reçu une demande de la sécurité des incendies nous demandant de nous conformer avec des équipements précis. Comme nous ne sommes pas les premiers répondants, nous n'avons pas à nous munir des équipements demandés.

6.2 De plus, on nous demande de suspendre l'émission des permis pour les feux à ciel ouvert jusqu'à nouvel ordre.



No de résolution
ou annotation

6.3 Nous avons reçu l'information qu'il n'y aura pas de programme de remboursement en lien avec la Covid-19.

7- LÉVÉE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Laplante propose la levée de la séance à 20 h.

La mairesse est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Par sa signature, la mairesse scelle et exécute toutes et chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.



Denise Gendron

Mairesse

Sylvie Charbonneau adjointe,

Secrétaire-trésorière par intérim